

## Cinq faits à savoir sur le cimetière naturel de Souché, qui fête ses dix ans



Ni pierre tombale ni fleurs en plastique : à Souché, le cimetière est au naturel.

© (Photo NR, Baptiste Decharme)

Par Baptiste DECHARME

Publié le 31/10/2024 à 16:35, mis à jour le 31/10/2024 à 17:07

### **Le cimetière naturel de Souché a été inauguré en 2014. Concept original et ancré dans son époque, il est un exemple pour de nombreuses autres communes.**

Une visite guidée du cimetière naturel de Souché est organisée par la guide conférencière [Agnès Dupont-Brillatz](#), vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024. L'occasion, pour les curieux et les intéressés, d'en savoir plus sur ce lieu qui est considéré comme un modèle du genre.

### **Un nouveau cimetière**

Le cimetière naturel de Souché est ouvert depuis 2014, sous l'impulsion de l'ancienne municipalité, sur une ancienne prairie laissée en désuétude. À l'époque, il s'agissait à la fois de faire face à la saturation des autres cimetières municipaux, tout en abordant les funérailles de manière différente. Si certains viennent s'y recueillir sur les sépultures, d'autres viennent simplement s'y promener ou y lire un livre en toute quiétude.

> À LIRE AUSSI. [Niort : le cimetière de Souché au cœur d'une polémique parisienne](#)

## Des funérailles plus vertes

Deux modes de funérailles sont autorisés : l'inhumation dans un cercueil en [carton](#) ou en bois non vernis et sans poignées métalliques, et l'incinération, les cendres sont ensuite placées dans une urne ou répandues dans un carré réservé. Les pierres tombales sont interdites, à l'exception d'un pupitre en calcaire. Côté fleurs et végétaux, uniquement des essences locales, et pas de plantes artificielles. Enfin, les soins de conservation des défunts sont minimaux.

## Une jolie clairière

Il se différencie d'un cimetière paysager, qui met l'accent sur l'aspect esthétique : le cimetière naturel a davantage l'aspect d'une clairière entretenue. Et d'ailleurs, cela se ressent sur sa gestion, qui est moins chronophage [que pour les autres cimetières](#), affirme la Ville : seules les allées font l'objet d'une tonte régulière, le reste des espaces n'étant fauché qu'une à deux fois par an. Il n'y a donc pas de « mauvaises herbes » ! Par ailleurs, la tolérance des familles est meilleure vis-à-vis des feuilles mortes par exemple.

## Un engouement

Ouvert depuis dix ans, le cimetière a été confronté à un véritable engouement. 377 défunts y reposent, répartis entre 95 cercueils, 136 urnes et 146 dispersions de cendres. Pour faire face à la demande, la Ville a choisi de ne pas permettre les réservations d'emplacements, faute de quoi tous les emplacements auraient été réservés en moins de deux ans. Le cimetière a [par ailleurs été agrandi au 1<sup>er</sup> août 2024](#). De nouveaux emplacements y seront créés, ainsi qu'un jardin du souvenir.

## Un exemple moderne

Le cimetière naturel serait-il le témoin de son temps ? C'est ce que pense Agnès Dupont-Brillatz. « *Je suis sensible à ce qui est contemporain, et finalement, le cimetière naturel est de notre époque. Il correspond bien à une tendance culturelle actuelle, comme le cimetière ancien représentait bien la société du 19<sup>e</sup> siècle.* »

D'ailleurs, de nombreuses communes viennent visiter le cimetière : une trentaine depuis 2021 (dont Angoulême, Strasbourg, Bordeaux, Orléans, Illkirch, Pessac, Mérignac, Le Mans, Albi, Saint-André de Cubzac...). De tels cimetières existent aujourd'hui à La Rochelle, Périgueux, Ivry-sur-Seine... Et plus près de nous, [à La Crèche](#).

Visite guidée du cimetière naturel de Souché, par la guide-conférencière Agnès Dupont-Brillatz, vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024 de 15 h à 16 h 15. Tarif : 12 € (plus de 12 ans), gratuit avec le pass culture. Renseignements et inscriptions sur [je-regarde.fr](#)